

DE BAGDAD À JURJÂNIYYA

Ceci est le livre d'Aḥmad ben Fadlān ben al-'Abbās ben Rāstīd ben Ḥammād¹ affranchi de Muḥammad ben Sulayman, ambassadeur d'al-Muqtadir² auprès du roi des Ṣaḡālība. Il y relate ce dont il a été témoin chez les Turcs, les Khazars, les Rūs, les Ṣaḡālība, les Bashgird³ et autres : leurs diverses croyances, l'histoire de leurs souverains et leur comportement dans la plupart de leurs affaires.

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux !

Lorsque le message d'Almush ben Yiltuwār, roi des Ṣaḡālība, parvint à l'émir des croyants al-Muqtadir, on s'empressa de répondre favorablement à sa requête : il demandait en effet qu'on lui envoie quelqu'un pour lui enseigner la loi religieuse⁴ et lui inculquer les préceptes de l'islam, lui construire une mosquée où serait érigé un *min-bar* d'où le prône serait fait au nom du calife⁵ dans son pays et dans tout son royaume. Il demandait aussi qu'on lui édifie une forteresse où il pourrait se retrancher et se défendre contre les souverains qui lui étaient hostiles⁶. Le médiateur dans cette affaire fut Nadhīr al-Ḥaramī. Quant à moi, je fus délégué pour lire le message au roi, lui remettre les présents que le calife lui faisait et exercer le contrôle sur les juristes⁷ et les professeurs qui lui étaient envoyés. Pour bâtir les édifices dont nous avons parlé et régler les appointements des juristes et des professeurs, il fut alloué, au roi, une somme prise sur le domaine dit Arthakhashmithayn, situé dans le Khuwārizm et qui faisait partie des biens d'Ibn al-Futāt, somme qui devait lui être apportée.

L'ambassadeur envoyé auprès d'al-Muqtadir par le roi des Saqāliba était 'Abd Allah ben Bashtū, le Khazar, quant à celui que lui envoyait le calife, c'était Sūsan ar-Rassi, affranchi de Nadhīr al-Haramī, accompagné de Takīn, le Turc et Bāris, le Slave¹. Je faisais partie du groupe, comme je l'ai dit, et je devais remettre les présents offerts au souverain, à son épouse, à ses enfants, à ses frères, à ses chefs militaires, ainsi que des remèdes que le roi avait réclamés, par écrit, à Nadhīr.

Nous quittâmes Bagdad jeudi 11 *ṣafar* 309^o. Nous restâmes un jour à an-Nahrawān, puis nous continuâmes, à vive allure, jusqu'à ad-Daskarā où nous fîmes halte trois jours. Nous reprîmes la route, sans faire d'étape, jusqu'à Hulwān où nous demeurâmes deux jours. Nous partîmes pour Qarmīsīn où nous nous arrêtâmes deux jours. Nous voyageâmes alors jusqu'à Hamadhān où nous fîmes halte trois jours. Nous reprîmes la route jusqu'à Sāwa et y séjournâmes deux jours, puis jusqu'à ar-Rayy pour y demeurer onze jours à attendre Ahmad ben 'Alī, frère d'aṣ-Ṣu'lūk, qui se trouvait à Khuwār dans la province d'ar-Rayy. C'est alors que nous gagnâmes Khuwār de Rayy où nous fîmes halte trois jours. Nous rejoignîmes Simnān, puis ad-Dāmaghān où nous tombâmes fortuitement sur Ibn Qarīn, à la solde d'ad-Dā'i. Nous nous dissimulâmes dans la caravane² et nous gagnâmes Naysābūr, à vive allure. Laylā ben Nu'mān venait d'être assassiné. Nous trouvâmes dans la ville Hamawayh Kūsā, commandant de l'armée du Khurāsān.

Nous partîmes alors pour Sarakhs puis Marw et Qushmahān qui se trouve aux confins du désert d'Āmul. Nous y séjournâmes trois jours pour que les chameaux se reposent avant de nous enfoncer dans le désert que nous traversâmes jusqu'à Āmul, puis nous franchîmes le Jayhūn pour atteindre Afrīr, couvent fortifié de Tāhīr ben 'Alī. Nous gagnâmes Baykand et arrivâmes à Bukhārā. Nous nous rendîmes chez al-Jayhānī, secrétaire de l'émir du Khurāsān, appelé dans la région ash-Shaykh al-'Amīd³. Il ordonna qu'on nous trouve une demeure et mit à notre disposition un homme chargé de satisfaire à nos besoins et de contenter tous nos désirs. Nous séjournâmes quelques jours à Bukhārā. Nous demandâmes alors audience à Naṣr ben Ahmad, ce qui nous fut accordé. Nous le saluâmes en lui donnant le nom d'émir. Il nous invita à nous asseoir et

la première chose qu'il nous demanda, fut : « Comment avez-vous laissé notre seigneur l'Émir des Croyants ? — que Dieu lui prête longue vie et bonne santé ainsi qu'aux officiers de sa garde et à ses partisans ! » Comme nous lui apprîmes que le calife allait bien, il ajouta : « Que Dieu fasse qu'il connaisse encore plus de bonheur ! » Puis on lui lut la lettre dans laquelle était prescrit qu'al-Faḍl ben Mūsā an-Naṣrānī⁴, intendant d'Ibn al-Furāt, devait prendre possession du domaine d'Arthakhusmithayn et le remettre à Ahmad ben Mūsā al-Khuwārizmī. D'autre part, ordre était donné que nous soyons envoyés munis de deux lettres, l'une adressée à son vassal⁵ dans le Khuwārizm pour l'inviter à protéger nos biens et l'autre, au commandant de la Porte des Turcs pour lui demander de nous fournir une escorte et de protéger également nos biens. Alors il ajouta : « Où est donc Ahmad ben Mūsā ? » Nous lui apprîmes que nous l'avions laissé à Bagdad dont il devait partir, cinq jours après nous. Naṣr ben Ahmad dit alors : « Je m'en remets aux ordres de notre seigneur, l'Émir des Croyants — que Dieu lui prête longue vie ! »

Lorsque al-Faḍl ben Mūsā an-Naṣrānī, intendant d'Ibn al-Furāt, apprit qu'Ahmad ben Mūsā tarderait à arriver, il inventa un stratagème à son encontre : il écrivit aux préfets de police chargés de veiller à la sécurité de la route du Khurāsān, à partir de la circonscription militaire de Sarkhas jusqu'à Baykand, pour leur demander d'envoyer des espions qui devaient surveiller Ahmad ben Mūsā al-Khuwārizmī, dans les caravansérails et les postes de péage⁶ et il donnait son signalement : « Si on met la main sur lui, qu'on l'incarcère jusqu'à ce qu'une lettre traitant son cas et émanant de nous, lui parvienne. » On l'arrêta donc à Marw et on le jeta en prison.

Nous séjournâmes vingt-huit jours à Bukhārā. Al-Faḍl ben Mūsā convint avec 'Abd Allah ben Bashtū et d'autres de nos compagnons que lorsque Ahmad ben Mūsā arriverait ici, il nous rejoindrait car si nous restions plus longtemps à Bukhārā, l'hiver nous surprendrait et nous ne pourrions plus partir.

Dans cette ville, je vis des dirhams de diverses sortes : certains étaient dits ghitrīfī⁷ en cuivre rouge ou jaune, ils étaient pris au nombre et pas au poids, cent pour un dirham argent. Voici les conditions fixées pour la dot de la femme de Bukhārā : Un tel, fils d'Un tel, épouse Une telle, à

condition de verser tant et tant de milliers de dirhams ghitrifi. Il en est de même pour l'achat de biens-fonds et d'esclaves ; en effet, les habitants de Bukhârâ ne parlent que de ces dirhams. Ils en ont pourtant d'autres, en cuivre jaune, un dirham valant quarante *dânaq* et des dirhams en cuivre jaune, dits *samarqandi*, six valant un *dânaq*.

Lorsque j'eus entendu Abd Allah ben Bashtû et d'autres me mettre en garde contre l'arrivée de l'hiver, nous quittâmes Bukhârâ en direction du fleuve. Nous louâmes un bateau pour nous rendre à Khuwârizm, la distance entre cette ville et l'endroit où nous avions loué le bateau était de plus de deux cents parasanges. Nous voyageâmes seulement une partie de la journée, car le froid était très vif. Il en fut ainsi jusqu'à Khuwârizm. Nous fûmes alors introduits auprès de l'émir de la ville Muḥammad ben 'Irâq Khuwârizm Shâh. Il nous traita avec égards, nous admit dans son intimité et nous hébergea.

Trois jours après, il nous manda et nous interrogea sur notre voyage en pays turc. Il dit alors : « Je ne vous autorise pas à partir, car il ne m'est pas permis de vous laisser risquer votre vie. Je sais pertinemment que c'est une machination ourdie par cet officier de la garde, c'est-à-dire Takîn, qui était forgeron chez nous et se livrait au commerce du fer dans le pays des Infidèles¹. C'est lui qui a leurré Nadhîr, l'a incité à parler à l'Émir des Croyants et à lui faire parvenir la lettre du roi des Şaḡaliba. Le grand émir, c'est-à-dire l'émir du Khurâsân, aurait été plus en droit de faire dire dans ce pays le sermon au nom de l'Émir des croyants s'il avait trouvé un moyen d'y parvenir. En outre, entre nous et ce pays dont vous me parlez, il y a mille tribus d'infidèles. On a abusé le calife dans cette affaire. Je vous donne un conseil désintéressé : il faut écrire au grand émir d'envoyer une correspondance au calife — que Dieu l'assiste ! Vous séjournerez ici en attendant la réponse. »

Là-dessus, nous le quittâmes ce jour-là. Puis nous revînmes le voir, ne cessant de chercher à gagner sa faveur et à le circonvenir. On lui disait : « Voici l'ordre et la lettre de l'Émir des Croyants ! Est-il vraiment besoin de revenir sur cette décision ! » Tant et si bien que le grand émir nous autorisa à partir. Nous descendîmes de Khuwârizm à al-Jurjāniyya qui est à cinquante parasanges, par voie fluviale.

Je constatai que les dirhams de Khuwârizm étaient faux et

de mauvais aloi, adulterés de plomb et de cuivre jaune, on les appelle dirhams *tāzija*, ils pèsent quatre *dânaq* et demi. Les changeurs dans cette ville, vendent des dés à jouer, des toupies et des dirhams.

Les habitants de Khuwârizm sont gens au parler très grossier et aux mœurs très sauvages. Leur langage ressemble beaucoup aux cris des étourneaux. À un jour de marche, se trouve un village dit Ardakû dont les habitants sont appelés Kardaliyya et dont le langage ressemble aux coassements des grenouilles. Ils relient l'Émir des Croyants, 'Alî ben Abî Tâlib — que Dieu soit satisfait de lui ! — à la fin de chaque prière.

Nous séjournâmes plusieurs jours à al-Jurjāniyya. Le fleuve Jayhûn gela sur toute la longueur de son cours. L'épaisseur de la glace était de dix-sept empan¹. Aussi les chevaux, les mulets, les ânes, les chariots circulaient sur cette surface gelée comme sur une route, car elle était stable et ne bougeait pas. Ce gel dura trois mois.

Nous constatâmes que cette contrée n'était, à ce qui nous sembla, qu'une porte du grand froid de l'enfer² qui aurait été ouverte devant nous. La neige n'y tombe qu'accompagnée d'un vent très violent. Aussi, lorsqu'un homme de cette région veut faire une faveur à son ami et l'honorer, il lui dit : « Viens donc chez moi que nous conversions ; dans ma demeure, il y a un bon feu ! » Ceci dans le cas où il veut faire preuve envers lui d'une extrême générosité et d'une grande charité. Il est vrai que Dieu dans Sa bienveillance — qu'Il soit exalté ! — a donné à ces gens du bois à bon marché : une charge de chariot de bois de *tāgb*³ vaut deux dirhams. (Il faut à peu près trois mille dirhams de cette espèce pour faire un *riḥl* [livre].)

Le mendiant, comme c'est la règle chez eux, ne demeure pas à la porte, mais entre à l'intérieur de la demeure et reste un moment près de l'âtre à se chauffer. Il dit alors : *Pekend*⁴ ! c'est-à-dire « Du pain ! ». Si on lui en donne un bout, il le prend, sinon il sort.

Notre séjour à al-Jurjāniyya se prolongea, s'échelonnant sur quelques jours du mois de *rajab* et sur les mois de *shāban*, *ramadân* et *shawwâl* et c'est à cause de la rigueur du froid qu'il fut aussi long. On m'a raconté que deux hommes avaient conduit vers une forêt douze chameaux pour les charger de bois. Ils avaient oublié de prendre un briquet et de l'amadou. Ils passèrent donc la nuit sans feu.

Au matin, ils étaient morts, ainsi que leurs chameaux, tant le froid avait été violent. J'ai pu me rendre compte que le froid était très piquant, à ce que le marché et les rues de la ville étaient déserts ; en effet, si on parcourt la plupart des rues et des marchés, on n'y rencontre âme qui vive. Je sortis du bain maure et quand je fus rentré chez moi, je regardai ma barbe : c'était un seul bloc de glace et je dus m'approcher du feu pour le faire fondre. Je dormais dans une pièce à l'intérieur d'une maison où se trouvait une tente turque de feutre. J'étais enveloppé dans des couvertures et des pelisses et parfois ma joue collait à l'oreiller. Dans cette région, j'ai vu des citernes recouvertes de pelisses de peau de mouton, afin d'éviter qu'elles ne se fendent et ne craquent. Mais c'était inefficace. J'ai aussi vu, à cause de l'intensité du froid, la terre se crevasser en profondes ravines et un très grand arbre éclater en deux.

AU PAYS DES TURCS

Au milieu du mois de *shawwâl* 309¹, le temps changea et le fleuve Jayhûn dégela. Alors nous nous mîmes à nous procurer ce dont nous avions besoin pour voyager : nous achetâmes des chameaux turcs², nous confectionnâmes des bateaux en cuir de chameau, destinés à traverser les rivières que nous devions franchir dans le pays des Turcs. Nous fîmes provision de pain, de millet³, de viande séchée et salée, ceci pour trois mois. Les habitants du pays avec lesquels nous avions lié des relations amicales nous invitèrent à prendre nos précautions pour les vêtements que nous devions emporter en grand nombre. Ils nous alarmèrent et dramatisèrent. Plus tard, lorsque nous fûmes confrontés à la réalité, nous nous aperçûmes qu'elle était deux fois plus terrible que celle qu'on nous avait décrite. Chaque homme des nôtres portait superposés : une tunique, un caftan, une pelisse, un paletot de feutre, un bonnet qui ne laissait apparaître que les yeux⁴, un caleçon simple, un autre doublé ; il était chaussé de chaussons et de bottines de chagrin sur lesquelles il portait une autre paire de bottines. Aussi, chacun d'entre nous, lorsqu'il montait à chameau, ne pouvait plus bouger tant il était engoncé.

Le juriste, le professeur et les officiers de la garde qui nous accompagnaient depuis Bagdad restèrent à al-Jurjâniyya de peur de pénétrer dans cette contrée. Je partis donc avec l'ambassadeur, un de ses beaux-frères et les deux officiers de la garde, Takîn et Bâris. Le jour où nous

avons décidé de nous mettre en route, je dis à mes compagnons : « L'officier de la garde du calife est avec nous et il est au fait de toute notre histoire. Vous êtes en possession des lettres du calife et sûrement que l'envoi des quatre mille dinars musayyabî y est mentionné. Vous vous rendez auprès d'un roi non arabe et il vous les réclamera. » Ils me répondirent : « Ne crains pas que cela arrive, il ne nous réclamera pas cette somme ! » Je les mis en garde : « Je sais pertinemment qu'il vous la réclamera ! » Toutefois, ils n'écouterent pas mes conseils.

La caravane s'organisa et nous louâmes les services d'un guide appelé Qalawâs, habitant d'al-Jurjâniyya. Enfin, nous nous résignâmes à la volonté de Dieu — Puissant et Majestueux — et nous nous en remîmes à Lui. Nous quittâmes al-Jurjâniyya, lundi 2 *dhû al-qâda* 309^e. Nous fîmes étape dans le couvent fortifié de Zamjân qui se trouve à la Porte des Turcs. Le lendemain, nous reprîmes la route pour nous arrêter à une halte dite Jit. La neige se mit à tomber si fort que les chameaux y enfonçaient jusqu'aux genoux ; nous dûmes donc passer là deux jours. Nous pénétrâmes alors dans le pays des Turcs, en forçant l'allure, ne rencontrant âme qui vive dans cette steppe désertique, toute plate. Nous y avançâmes dix jours en subissant maux, fatigue, froid intense et chutes de neige continuelles ; le froid d'al-Khuwârizm nous parut alors des jours d'été en comparaison de tout cela. Nous en oubliâmes tout notre passé et faillîmes perdre la vie.

Un jour, nous fûmes saisis par un froid très violent. Takîn chevauchait à mes côtés et avait près de lui un Turc avec lequel il conversait dans sa langue. Takîn se mit à rire : « Cet homme te demande ce que nous veut notre Seigneur. Il va nous faire périr de froid ! Si nous savions ce qu'il veut, nous le Lui donnerions ! » Je lui répondis alors : « Dis lui que Dieu veut que vous, Turcs, disiez : " Il n'y a qu'un seul Dieu, Allah. " » Il se mit à rire : « Si nous avions appris à le dire, nous le ferions ! »

Nous nous dirigeâmes ensuite vers un endroit où se trouvait beaucoup de bois de *tâgh*. Nous y fîmes halte et les gens de la caravane allumèrent un feu auquel ils se chauffèrent. Ils se changèrent alors et firent sécher leurs vêtements. Nous reprîmes la route ; nous marchions à très vive allure, du milieu de la nuit à l'aube ou à midi, puis nous

faisions halte. Après quinze jours de marche, nous atteignîmes une haute montagne¹, très rocailleuse, où coulaient impétueusement de nombreuses sources et dans les creux de laquelle l'eau stagnait.

Une fois la montagne franchie, nous parvîmes à une tribu turque dite Ghuzz. Ces gens sont des nomades qui habitent dans des tentes de poil. Ils campent et décampent, aussi voit-on leurs tentes dressées tantôt ici, tantôt là, comme le font les bédouins dans leur errance. Ils sont miséreux et ressemblent à des ânes égarés. Ils n'ont aucune religion, aucune raison et n'adorent rien. Toutefois ils appellent leurs notables seigneurs. Lorsque l'un d'entre eux consulte son chef sur quelque affaire, il lui dit : « Seigneur, que dois-je faire dans telle et telle situation ? » Ils règlent leurs affaires entre eux par consultation. Mais² lorsqu'ils sont convenus d'une affaire et ont résolu de la mener à bien, le plus vil et le plus bas d'entre eux peut rejeter la décision commune.

Je les ai entendus dire : « Il n'y a d'autre divinité qu'Allah et Muhammad est Son prophète », pour se faire bien voir des musulmans qui passent chez eux et non pas parce qu'ils ajoutent foi à leurs paroles. Lorsque l'un d'entre eux est traité injustement ou qu'il lui arrive une histoire déplaisante, il lève la tête vers le ciel et dit : *Bîr Tengri* ! ce qui veut dire en turc : « Dieu l'Unique ! » car *bîr* signifie « unique » et *Tengri* « Dieu » dans cette langue. Ces Ghuzz ne se nettoient pas après avoir déféqué ou uriné, ni ne se lavent après une grande souillure ou autre. D'ailleurs, ils ne se servent pas d'eau, surtout en hiver³. Leurs femmes ne se voilent pas devant leurs hommes ou autres, comme elles ne dissimulent aucune partie de leur corps à personne. Un jour, nous fûmes l'hôte d'un Turc. Nous prîmes place. L'épouse de cet homme était présente. Alors qu'elle conversait avec nous, elles découvrit ses parties intimes et se gratta sous nos yeux. Nous nous voilâmes la face en nous écriant : « À Dieu ne plaise ! » Le Turc se mit à rire et s'adressa à l'interprète : « Dis-leur : elle dévoile ses parties intimes en votre présence, vous les voyez, mais elle les protège et en défend l'accès ! Cela vaut mieux que de les cacher et de permettre qu'on y atteigne ! » Les Ghuzz ne connaissent pas l'adultère. Toutefois, celui qui s'en rendrait coupable serait coupé en deux de la façon suivante : on rapproche les branches de

deux arbres, on y attache le supplicé et on relâche les arbres, ainsi la victime est-elle fendue en deux.

Un jour, un Turc m'entendit réciter des versets coraniques. Il apprécia cette récitation et s'adressant à l'interprète : « Dis-lui de ne pas s'arrêter ! » Une autre fois, ce même homme me dit par l'intermédiaire de l'interprète : « Demande à cet Arabe si notre Seigneur — Puissant et Majestueux — a une épouse ! » Je trouvai la chose si grave que je dis : « Gloire à Dieu » et « À Dieu ne plaise ! », et le Turc de répéter les mêmes formules. En effet, il est de règle que le Turc, quand il entend un musulman dire « Gloire à Dieu » et « Il n'y a d'autre divinité qu'Allah », dise de même.

Pour le mariage, telles sont leurs coutumes : si un Turc demande à un autre d'épouser une femme de sa famille, que ce soit sa fille, sa sœur ou quiconque est sous sa tutelle et fixe comme dot tant et tant de vêtements khuwarizmiens, quand il a fait face à ses engagements, il emmène la femme chez lui. Parfois la dot consiste en chameaux, en chevaux ou autres. Aucun homme ne peut accéder à la femme qu'il a demandée en mariage, tant qu'il n'a pas versé la dot que le tuteur a fixée. Mais lorsque l'affaire est réglée l'homme entre, sans vergogne, dans la maison de la fiancée, prend possession de son épouse en présence du père, de la mère et des frères qui ne lui interdisent pas de le faire.

Lorsqu'un Turc meurt, laissant femme et enfants, l'aîné de ses fils épouse la veuve à condition qu'elle ne soit pas sa mère¹.

Aucun commerçant musulman ou autre ne peut se laver d'une grande souillure en présence de ces Turcs, sauf pendant la nuit quand ils ne le voient pas. En effet, ils se fâchent : « Cet homme veut nous ensorceler en se livrant à l'hydromancie ! » Aussi lui infligent-ils une amende.

Aucun Musulman ne peut passer dans leur pays, sans qu'il ait pris un Turc pour ami qui l'héberge et auquel il apporte du pays de l'Islam un vêtement et offre à son épouse un voile de tête², un peu de poivre, du millet, des raisins secs, des noix. Lorsque l'hôte arrive chez son ami, ce dernier lui dresse un pavillon, lui amène des moutons en proportion de sa fortune afin que le Musulman se charge de les égorger car les Turcs n'ont pas pour habitude d'abattre les bêtes de la sorte, mais fracassent la tête du mouton jusqu'à ce que mort s'ensuive³.

Lorsqu'un Musulman veut quitter les lieux et que certains de ses chameaux ou chevaux sont immobilisés ou qu'il a besoin d'argent, il laisse les chameaux inutilisables à son ami le Turc. Il emprunte alors les chameaux, les chevaux et l'argent dont il a besoin et part. Lorsqu'il revient, il rembourse sa dette à son ami et lui rend ses chameaux et ses chevaux. Il en est de même pour qui passe chez un Turc qui ne le connaît pas. Il lui dit : « Je suis ton hôte. Je désire que tu me prêtés chameaux, chevaux et argent. » Le Turc donne ce qu'il veut à cet homme. Si le commerçant meurt en chemin, lorsque la caravane revient, le Turc va à sa rencontre et demande où est son hôte. Si on lui apprend qu'il est mort, la caravane dépose ses marchandises. Alors, le Turc va trouver le commerçant qu'il juge être le plus éminent, il ouvre ses bagages en sa présence et prélève la somme qu'il avait prêtée, sans prendre un sou de plus. De même, il se rembourse en chameaux et chevaux en disant : « C'était ton cousin, tu es donc celui qui est le plus à même de m'indemniser. » Si le Musulman débiteur s'enfuit, le Turc agit de même. Il dit alors au marchand : « C'était un Musulman comme toi. Paye donc pour lui ! » Si le Turc ne trouve pas son hôte, le Musulman, sur la route des caravanes, il demande de quel pays il était originaire et où il est. Lorsqu'on l'a renseigné, le Turc part à sa recherche et marche pendant plusieurs jours jusqu'à ce qu'il le retrouve. Alors, il récupère son bien ainsi que le cadeau qu'il lui avait fait.

Le Turc se comporte de la même manière quand il vient à al-Jurjāniyya. Il recherche son hôte et s'installe chez lui jusqu'à son départ. Si le Turc meurt chez son ami le Musulman, lorsque la caravane dont fait partie ce dernier passe chez les Turcs, ceux-ci le mettent à mort en disant : « Tu l'as tué en le retenant prisonnier. Si tu n'avais pas agi de la sorte, il ne serait pas mort. » De même, lorsque le Musulman donne une boisson fermentée à son ami et qu'il tombe du haut d'un mur, les Turcs tue ce Musulman. Si ce dernier ne se trouvait pas dans la caravane, ils prennent le plus important des marchands et le mettent à mort.

La pédérastie est tenue pour un très grave péché chez eux⁴. Une fois, un Khuwarizmien descendit dans la tribu du Kūdḥarkin qui est le lieutenant du roi des Turcs. Il séjourna chez un de ses hôtes, un certain temps, pour acheter des moutons. Le Turc avait un fils encore imberbe,

Le Khuwârizmien n'eut de cesse de cajoler le jeune garçon et de lui faire des propositions tant et si bien que ce dernier accéda à ses désirs. Survint le père qui les surprit en pleine action. Il porta donc l'affaire devant Kûdharkin. Celui-ci lui demanda de réunir les Turcs. Alors le lieutenant du roi dit au plaignant : « Veux-tu que je rende un jugement équitable ou inique ? — Équitable, répondit-il. — Amène donc ton fils ! » Kûdharkin dit alors : « Il faut mettre à mort, ensemble, ton fils et le marchand. » Le Turc dépit dit : « Je ne livrerai pas mon fils ! — Eh bien, que le marchand se rachète en payant rançon ! » Le Khuwârizmien paya le Turc en moutons, pour les sévices commis sur son fils et versa à Kûdharkin quatre cents moutons pour l'avoir acquitté. Puis il quitta le pays des Turcs.

Le premier des princes Ghuzz et de leurs chefs que nous rencontrâmes fut Inâl, le Jeune. Il avait embrassé l'islam, mais comme on lui avait dit que s'il était musulman, il ne serait plus chef, il abjura. Lorsque nous atteignîmes la région où il résidait, il dit : « Je ne vous laisserai pas passer, parce que voilà un cas que nous n'avons pas envisagé et nous ne pensions même pas qu'il pourrait exister. » Nous nous montrâmes si courtois envers lui qu'il accepta un caftan jurjâni qui valait dix dirhams, une pièce de tissu *pay-bisf*, des galettes de pain, une poignée de raisins secs et cent noix. Lorsque nous lui offrîmes ces présents, il se prosterna devant nous, car telle est la coutume des Turcs quand ils honorent quelqu'un. Il ajouta : « Si mon campement n'était pas aussi éloigné de votre route, je vous aurais offert des moutons et du blé. » Alors il nous quitta et nous continuâmes notre voyage.

Le lendemain, nous rencontrâmes un Turc mal bâti, à l'allure minable, à l'aspect insignifiant et l'apparence sordide. Une violente pluie venait de nous surprendre. Cet homme nous demanda de nous arrêter. Toute la caravane stoppa, soit environ trois mille bêtes de somme et quinze mille hommes. Alors notre Turc ajouta : « Aucun d'entre vous ne passera ! » Nous dûmes donc nous arrêter pour lui obéir. Nous lui fîmes remarquer que nous étions des amis de Kûdharkin. Il se mit à rire : « Qui est donc Kûdharkin ? Je chie sur sa barbe ! » Il ajouta : *Pekend* / c'est-à-dire : « Du pain ! » en dialecte khuwârizmien. Je lui offris plusieurs galettes qu'il prit en disant : « Passez ! J'ai pitié de vous ! »

Lorsqu'un Turc meurt, on creuse une fosse profonde de la forme d'une yourte. On revêt le défunt de sa tunique, sa ceinture et son arc [...]. On lui met dans la main une coupe en bois pleine de boisson fermentée² et on laisse devant lui un récipient en bois rempli du même breuvage. On apporte tout son bien que l'on place dans la yourte où il se trouve³. On l'assoit, puis on recouvre cette yourte d'un toit qu'on garnit d'argile en forme de dôme. On amène autant de chevaux qu'il possède, on les sacrifie tous, soit cent ou deux cents, on mange leur viande⁴, sauf la tête, les pieds, la peau et la queue qu'on suspend à des bois en disant : « Ce sont ses chevaux qu'il montera pour aller au paradis. » Si le défunt a tué des hommes et a été brave, on sculpte des statues en bois du nombre de ses victimes⁵ et on les place sur sa tombe en disant : « Ce sont ses gardes qui le serviront au paradis. » Parfois on retarde le sacrifice des chevaux d'un ou deux jours. Alors, un vieillard, parmi leurs anciens, les exhorte : « J'ai vu en rêve Un tel (le défunt) et il m'a dit : " Tu me vois, mes compagnons m'ont devancé et j'ai les pieds tout crevassés à vouloir les suivre, pourtant je ne les ai point rejoints et je suis resté seul ! " » Alors, on se décide à sacrifier les chevaux et on les pend sur sa tombe. Un ou deux jours après, ce même vieillard vient les trouver pour leur dire : « J'ai vu Un tel qui m'a confié : " Fais savoir à ma famille et à mes compagnons que j'ai rattrapé ceux qui m'avaient précédé et que je suis maintenant au repos. " »

Tous les Turcs s'épilent la barbe, mais pas les moustaches. Une fois, j'ai vu un vieillard décrépit qui s'était épilé la barbe, mais qui s'était laissé une touffe de poils au menton. Il portait une pelisse, et qui le voyait de loin le prenait, à coup sûr, pour un bouc.

Le roi des Turcs ghuzz s'appelle Yabghû⁶ ; portent ce nom celui qui commande et tous ceux qui sont à la tête de cette tribu. Le lieutenant est dit Kûdharkin, comme tous ceux qui suppléent un chef.

Nous fîmes étape, après avoir quitté ces Turcs, chez le commandant de leurs troupes, appelé Attrak, fils d'al-Qataghân. Il fit dresser, à notre intention, des tentes turques où il nous installa. Il avait famille et domestiques et de nombreuses yourtes. Il nous fit amener des moutons pour que nous les égorgeions et des chevaux comme montures. Il invita plusieurs membres de sa famille et

quelques-uns de ses cousins pour lesquels il sacrifia de nombreux moutons. Nous lui avions offert des vêtements, des raisins secs, des noix, du poivre et du millet. Je vis son épouse qui avait été la femme de son père, prendre de la viande et du lait et quelques-uns des cadeaux que nous avions faits, s'éloigner du campement en direction du désert et faire un trou où elle enterra tout ce qu'elle avait emporté. Alors, elle proféra quelques paroles. Je demandai à l'interprète ce qu'elle disait. « C'est le cadeau que les Arabes ont offert à al-Qataghân, père d'Atrak », me répondit-il. La nuit venue, j'entrai avec l'interprète dans le pavillon du commandant; nous le trouvâmes assis. Nous lui avions apporté la lettre de Nadhîr al-Haramî dans laquelle il l'invitait et l'incitait à embrasser l'islam. Il lui envoyait cinquante dinars parmi lesquels plusieurs musayyabî, trois *mitbqâl* de musc, des peaux tannées, des pièces de tissu de Marw dont nous lui fîmes confectionner deux tuniques, des bottines en beau cuir, un vêtement de brocart et cinq de soie. Nous lui remîmes son présent et nous offrîmes à son épouse une voile et une bague. Je lui lus la lettre qui lui était destinée. Il s'adressa à l'interprète: « Je ne vous dirai rien tant que vous ne serez pas de retour; c'est alors que j'écrirai au calife ce que j'ai décidé de faire. » Il ôta le vêtement de brocart qu'il portait pour mettre les vêtements d'honneur dont nous avons parlé. Je pus ainsi voir la tunique qu'il portait sous le brocart; elle tombait en loques tant elle était sale. En effet, il est de coutume chez les Turcs de n'enlever le vêtement qu'on porte sur la peau que lorsqu'il tombe en morceaux. Le commandant s'était épilé entièrement la barbe et les moustaches et ressemblait à un eunuque. Je constatai que les Turcs parlaient de cet homme comme un de leurs meilleurs cavaliers. En effet, un jour qu'il chevauchait à mes côtés je le vis bander son arc: une oie passait à tire-d'aile, il poussa sa monture pour être au-dessous du gibier, décocha une flèche et abattit l'oiseau.

Un fois, Atrak convoqua les chefs militaires qui étaient sous son commandement: Tarkhân, Inâl, le fils de leurs deux frères et Ilghaz. Tarkhân était le plus noble et le plus vénérable. Il était boiteux, aveugle et avait une main estropiée. Atrak leur dit: « Voici les ambassadeurs du roi des Arabes à mon gendre Almush ben Shilki. Je n'ai pas cru bon de les laisser partir sans vous consulter. » Tarkhân dit

alors: « Nous n'avons jamais vu, ni entendu pareille chose. Jamais un envoyé du calife n'est passé chez nous, de notre temps, ni du temps de nos ancêtres¹. Je pense que le calife a inventé un stratagème et a envoyé ces hommes aux Khazars pour leur demander de lever des troupes contre nous. Il faudrait couper ces hommes par le milieu et nous emparer de leurs biens. » Un autre dit: « Non, il vaut mieux nous emparer de leurs biens et les laisser, nus, revenir d'où ils viennent. » Un autre: « Non, nous avons des prisonniers chez les Khazars, rachetons-les contre ces hommes. » Et pendant sept jours, ils ne cessèrent de discuter, alors que nous étions dans une angoisse mortelle. Enfin, ils furent d'accord pour nous laisser partir. Nous offrîmes à Tarkhân un caftan d'honneur de Marw, deux pièces de *pây-bûf* et à chacun de ses compagnons, ainsi qu'à Inâl, une tunique. Nous leur donnâmes aussi du poivre, du millet et des galettes de pain. Alors ils nous quittèrent.

Nous voyageâmes jusqu'à la rivière Yaghindi. Nos gens sortirent les bateaux en peau de chameaux, les déployèrent, prirent les bâts² des chameaux turcs parce qu'ils sont ronds et les placèrent à l'intérieur pour bien tendre les peaux puis ils les bourrèrent de vêtements et de bagages. Quand les embarcations furent pleines, quatre, cinq ou six personnes peut-être plus, peut-être moins, prirent place dans le bateau. Ils se saisirent de perches en peuplier³ dont ils se servirent comme rames. Ils ne cessèrent de ramer, les embarcations flottèrent en tournant jusqu'à ce que nous eûmes franchi le fleuve. Quant aux chevaux et aux chameaux, on les appelait à grands cris pour qu'ils traversent à la nage. Il fallait absolument qu'une troupe de soldats en armes passât le fleuve avant que la caravane l'ait franchi, pour servir d'avant-garde, de peur que les Bashgird n'attaquent par surprise pendant la traversée de la rivière. Nous franchîmes donc le Yaghindi de la manière que nous venons d'évoquer, puis ce fut le tour du Jâm, aussi dans des bateaux de cuir, le Jakhsh, l'Udhil, l'Arđan, le Wârsh, l'Akhti et le Watbâ qui sont tous des grands fleuves.

Nous arrivâmes ainsi chez les Petchénègues qui campaient au bord d'une étendue d'eau stagnante, semblable à un lac. Ce sont des hommes très bruns qui se rasent la barbe. Ils sont pauvres en comparaison des Ghuzz. En effet, j'ai vu parmi ces derniers des gens qui possédaient

dix mille chevaux et cent mille moutons. Les ovins broutent l'herbe qu'ils découvrent dans la neige, en grattant de leurs sabots. Mais s'ils ne trouvent pas d'herbe, ils grignotent la neige et deviennent très gras. En été, quand ils broutent l'herbe, ils maigrissent. Nous ne séjournâmes qu'un seul jour chez les Petchénègues.

Nous reprîmes la route et fîmes halte sur la rive du fleuve Jaykh. C'est le plus grand fleuve que nous ayons trouvé, le plus important et celui dont le courant était le plus fort. J'y ai vu chavirer un bateau en cuir et tous les passagers se noyer. Beaucoup de gens furent emportés par le courant et plusieurs chameaux et chevaux périrent. Nous ne franchîmes donc le fleuve qu'avec beaucoup de peine. Nous voyageâmes plusieurs jours traversant les rivières suivantes : Jakhā, Irkhiz, Bājāgh, Samūr, Kināl, Sūkh, Kunjulū.

Nous fîmes halte chez des Turcs dits bashgird. Nous nous méfiâmes d'eux, usant de la plus grande prudence, car ce sont les Turcs les plus méchants, les plus sales et les plus hardis à tuer. Quand un de ces Turcs en rencontre un autre, il lui tranche la tête et abandonne le corps. Ils se rasent la barbe et mangent les poux. On peut en voir examiner la couture de leur tunique et tuer les poux avec les dents. Nous avions avec nous un Bashgird qui s'était converti à l'islam et qui était à notre service. Je le vis, un jour, trouver un pou dans son vêtement, l'écraser avec l'ongle qu'il lécha. Il me dit lorsqu'il vit que je le regardais : « C'est excellent ! »

Chaque Bashgird sculpte un phallus en bois¹ et le porte sur lui. Lorsqu'il veut partir en voyage ou affronter un ennemi, il l'embrasse et se prosterne devant lui en disant : « Seigneur, fais pour moi telle ou telle chose ! » Je dis à l'interprète : « Demande donc à l'un d'entre eux pourquoi il agit ainsi et considère ce phallus comme son dieu ! — Parce que j'ai été procréé par lui et que je ne connais d'autre créateur ! » fut sa réponse.

Certains d'entre eux prétendent qu'ils ont douze dieux pour l'hiver, l'été, la pluie, le vent, les arbres, les hommes, les chevaux, l'eau, la nuit, le jour, la mort et la terre. Le dieu qui est au ciel est le plus grand, mais il est d'accord avec les autres et chacun d'entre eux approuve ce que fait son compère. Combien Dieu est plus glorieux et plus hautement sublime que ce que disent les égarés !

Nous avons vu des Bashgird adorer des serpents, d'autres des poissons, d'aucuns des grues¹. Ces derniers me racontèrent qu'un jour ils furent mis en déroute par des ennemis qu'ils combattaient. Des grues craquetèrent derrière les agresseurs qui eurent si peur qu'ils prirent la fuite après avoir été vainqueurs, et c'est pourquoi ils adorent les grues. Ils dirent : « Ce sont notre dieu puisqu'elles ont mis en déroute nos adversaires. » Et c'est pour cette raison qu'ils adorent les grues.

Nous quittâmes le pays des Bashgird et nous traversâmes les rivières suivantes : Jirimshān, Uran, Uram, Bāy-nākh, Watigh, Niyāsnaḥ et Jāwshiz. Ces rivières sont les unes des autres à une distance de deux, trois ou quatre jours de marche, ou plus ou moins.

CHEZ LES BULGARES

Lorsque nous fûmes à une distance d'un jour et d'une nuit du roi des Şaqâliba qui était l'objet de notre ambassade, il envoya, pour nous accueillir, les quatre rois qui étaient sous son autorité, ses frères et ses fils. Ils nous reçurent avec du pain, de la viande, du millet et firent route avec nous. Lorsque nous fûmes parvenus à deux parasanges du campement, le roi vint en personne à notre rencontre. Lorsqu'il nous vit, il descendit de sa monture, se prosterna pour rendre grâce à Dieu — Puissant et Majestueux. Il avait dans sa manche des pièces d'argent qu'il répandit sur nous. Il fit dresser à notre intention des tentes où nous nous installâmes.

Nous étions arrivés dimanche 12 *muharram* 310¹. Nous avions mis soixante-dix jours d'al-Jurjâniyya au pays du roi. Nous restâmes dimanche, lundi, mardi, mercredi, dans les tentes qui avaient été dressées à notre intention en attendant que le roi réunisse les princes, les chefs militaires et son peuple pour entendre lire la lettre qui lui était destinée. Jeudi, quand tous furent rassemblés, nous déployâmes les deux étendards que nous avions, nous munîmes un cheval de la selle que le calife envoyait au roi, nous vêtîmes ce dernier de noir² et le coiffâmes d'un turban. Je sortis la lettre du calife et dis au roi : « Nous ne devons pas nous asseoir pendant la lecture de la lettre. » Le roi se mit donc debout, ainsi que les dignitaires de son royaume qui assistaient à la cérémonie. Le roi était un homme très corpulent et ventru. J'entamai la lecture.

Lorsque j'arrivai à : « Salut sur toi ! Avec toi, je loue Dieu qui est l'Unique », je lui dis : « Rends le salut à l'Émir des Croyants ! » Il s'exécuta ainsi que tous les autres. L'interprète continua à traduire mot à mot. À la fin de la lecture, l'assistance clama : « Dieu est le plus grand ! » si fort que la terre en trembla.

Je lus ensuite la lettre du vizir Hâmid ben al-Abbâs. Le roi était toujours debout. Je l'invitai à s'asseoir pour la lecture de la lettre de Nadhîr al-Haramî. Lorsque j'eus terminé, l'entourage du roi répandit sur lui de nombreux dirhams. Puis j'exhibai les présents : parfum, vêtements et perles destinés au roi et à sa femme. Je les présentai aux deux époux, cadeau après cadeau, jusqu'au dernier. Ensuite, en présence du public, j'offris un vêtement d'honneur à la reine qui était assise au côté de son époux car c'est la tradition chez les Turcs³. Lorsque j'eus offert ce vêtement, les femmes répandirent des dirhams sur la reine. Alors nous nous séparâmes. Un moment après, le roi nous envoya chercher. Nous fûmes introduits auprès de lui. Il se trouvait dans son pavillon avec les princes à sa droite. Il nous invita à nous asseoir à sa gauche. Ses fils avaient pris place devant lui. Il siégeait seul, sur un trône recouvert de brocart byzantin. Il demanda qu'on apportât la table. Elle était garnie uniquement de viande rôtie⁴. Le roi prit un couteau, coupa un morceau de viande qu'il mangea, puis un second, puis un troisième. Ensuite il tailla un morceau qu'il offrit à Sûsân, l'ambassadeur. Lorsque ce dernier l'eut pris, on lui apporta une petite table qu'on plaça devant lui. Telle est la coutume : l'hôte ne tend pas la main pour se servir, tant que le roi ne lui a pas offert un morceau et lorsqu'il a fait ce geste, on apporte une table. Quand le roi m'eut servi un morceau, on m'apporta une table. Le roi coupa un autre morceau qu'il offrit au prince qui se trouvait à sa droite et qui reçut une table, puis ce fut le tour du deuxième et du quatrième princes et enfin celui des fils du roi. Chaque hôte mangeait les mets servis sur sa table, sans qu'aucun autre ne les partage et ne se serve sur la table du voisin. Chaque convive emporta chez lui les plats qui restent sur sa table.

À la fin du repas, le roi demanda de l'hydromel appelé *sujun* qui n'avait fermenté qu'un seul jour et une nuit⁵. Le roi en but une coupe. Puis il se leva pour dire : « Je bois cette coupe pour témoigner de la joie que me procure mon

maitre, l'Émir des Croyants — que Dieu lui prête longue vie ! » Les quatre princes et ses fils se levèrent en même temps que le roi et nous nous levâmes nous aussi. Le roi répéta trois fois le même geste, puis nous le quittâmes.

Avant que je n'arrive, on dédiait au roi le sermon du haut de la chaire, en ces termes : « Dieu, sois bon envers le roi Yltuwar, roi des Bulgares ! » Alors je dis au roi : « Dieu est le roi et seul Lui — Puissant et Majestueux — peut être appelé de la sorte du haut du *minbar*. Ton maitre, l'Émir des Croyants, s'accommode qu'on dise du haut de la chaire, en Orient et en Occident : "Dieu, sois bon envers ton esclave et ton lieutenant Ja'far, l'imâm Muqtadir bi-Allah, Emir des Croyants !" Il en a été de même pour ses pères, les califes qui l'ont précédé. Le Prophète a d'ailleurs dit — que Dieu lui accorde Sa bénédiction et Son salut ! — "Ne me couvrez pas de louanges comme le font les chrétiens pour Jésus, fils de Marie. Je ne suis qu'un esclave, l'esclave de Dieu et Son envoyé." » Le roi me dit alors : « Comment doit-on me dédier le sermon ? — À ton nom et à celui de ton père. — Mon père était un infidèle et il ne me plaît pas d'évoquer son nom en chaire. Et moi aussi, je n'aime pas qu'on évoque mon nom, car il m'a été donné par un infidèle. Quel est le nom de mon maitre, l'Émir des Croyants ? — Ja'far. — Puis-je prendre son nom ? — Oui ! — Je m'appellerai désormais Ja'far et mon père 'Abd Allah. Ordonne au prédicateur d'agir en ce sens ! » On disait donc le sermon en son nom de la sorte : « Dieu soit bon envers Ton esclave Ja'far, fils de 'Abd Allah, roi des Bulgares, client de l'Émir des Croyants ! »

Trois jours après que le roi eut entendu lire la lettre et eut reçu les présents, il m'envoya chercher, car il avait appris l'ordre de lui verser les quatre mille dinars et la ruse qu'avait imaginée le Chrétien¹ pour en retarder le paiement. En effet, il était question de la somme dans la lettre. Lorsque je fus introduit auprès de lui, il m'invita à m'asseoir et me lança la lettre de l'Émir des Croyants : « Qui a apporté cette lettre ? — Moi ! » Alors il me lança la lettre du vizir et me dit : « Et celle-là ? — C'est aussi moi ! — Et la somme qui y est mentionnée, qu'en a-t-on fait ? — Il nous a été impossible de la réunir car le temps nous a manqué et nous avons craint de laisser passer le moment de pénétrer dans le pays, nous sommes donc partis de telle sorte que la somme soit apportée plus tard. — Si vous êtes

tous venus ici et si notre maitre a engagé des frais pour que vous m'apportiez cette somme, c'est uniquement pour que je fasse bâtir une forteresse qui me défende contre les Juifs¹ qui m'ont asservi. Quant aux présents, l'officier de ma garde pouvait bien les apporter ! — C'est vrai ! Pourtant nous avons pris notre tâche à cœur ! » Il dit alors à l'interprète : « Dis-lui que je ne connais pas ces gens car ce ne sont pas des Arabes, mais toi je te connais. Si l'Usthâd² — que Dieu l'aide ! — avait su que ces gens pouvaient arriver au même résultat que le tien, il ne t'aurait pas envoyé pour veiller à mon droit, lire ma lettre et écouter ma réponse. Je ne réclamerai aucun dirham à aucun autre que toi. Donne-moi la somme, c'est ce que tu as de mieux à faire ! » Je le quittai épouvanté et soucieux. Le roi était un homme de belle allure qui inspirait le respect ; il était corpulent et large si bien qu'on aurait dit une jarre qui parlait. Je sortis de chez lui et réunis mes compagnons pour leur apprendre ce qui s'était passé et j'ajoutai : « Je vous mets en garde contre cet homme ! »

Le muezzin du roi doublait l'*iqâma*³ lorsqu'il appelait à la prière. Je lui dis donc : « Ton maitre, l'Émir des Croyants, ne fait dire l'*iqâma* qu'une seule fois, chez lui. » Alors, le roi dit au muezzin : « Accepte ce qu'il te dit et ne le contredis pas ! » Le roi fit que le muezzin respectât la règle pendant plusieurs jours, le temps qu'il me posât des questions sur la somme et en discutât avec moi, mais je le désespérai en argumentant. Lorsqu'il eut perdu tout espoir, il ordonna au muezzin de doubler l'*iqâma*. Il voulait ainsi trouver un moyen de reprendre la discussion avec moi. Lorsque j'eus entendu que l'*iqâma* était répétée deux fois, j'interdis au muezzin de le faire et l'apostrophaï. Le roi apprit la chose et me convoqua donc, ainsi que mes compagnons. Lorsque nous fûmes tous réunis, le roi dit à l'interprète : « Demande-lui — et c'est moi qu'il désignait — quelle est son opinion sur le cas d'un muezzin qui dirait l'*iqâma* une fois et d'un autre qui la dirait deux fois, puis dirigerait la prière des fidèles. Est-ce que la prière serait valable ou non ? — La prière serait valable. — Y a-t-il divergence ou unanimité⁴ sur ce cas ? — Unanimité. » Alors le roi ajouta : « Demande-lui son opinion sur le cas d'un homme qui aurait remis une somme à des gens pour qu'il la livre à des pauvres, assiégés et asservis et que ces premiers auraient trompés. — Ce n'est pas licite ; ces

gens sont des méchants ! — Est-ce une opinion sur laquelle il y a divergence ou unanimité ? — Unanimité. » Le roi dit alors à l'interprète : « Dis-lui : tu sais que le calife — que Dieu lui prête longue vie ! —, s'il envoyait une armée contre moi, pourrait me vaincre. — Non, il ne le pourrait pas ! — Et l'émir du Khurâsan ? — Non plus ! — N'est-ce pas à cause de la longue distance qui nous sépare et du grand nombre de tribus d'infidèles qui sont entre nous ? — Oui, certainement ! — Dis-lui : je jure que bien que je sois aussi loin que tu as pu le constater, je crains mon maître, l'Émir des Croyants ; j'ai peur, en effet, qu'il n'apprenne à mon sujet un acte qu'il désapprouve, qu'il me maudisse et que je périsse là où je suis, alors qu'il se trouve dans son royaume séparé de moi par d'immenses contrées. Et vous qui mangez le même pain que lui, qui revêtez les mêmes habits et le voyez à chaque instant, vous l'avez trahi dans la mission pour laquelle il vous a envoyés à moi, à un peuple pauvre, vous avez trahi les Musulmans ! Je n'accepterai pas que vous me donniez quelque ordre que ce soit dans le domaine religieux tant que ne viendra me voir quelqu'un qui ait des intentions droites. Quand un homme de cette nature arrivera, j'accepterai tout de lui. » Il nous réduisit au silence et nous ne pûmes lui répondre. Nous le quittâmes donc.

Après cette intervention, le roi m'honorait et me traitait avec beaucoup d'égards, tandis qu'il tenait mes compagnons à l'écart. Il m'appelait Abû Bakr, le Véridique¹.

J'ai assisté dans le pays de ce roi à d'innombrables curiosités. Ainsi la première nuit que nous passâmes là, je vis, une heure pleine, avant le coucher du soleil, l'horizon rougir intensément et j'entendis un bruit violent et des cris aigus. Je levai la tête et je vis près de moi des nuages rouges comme le feu d'où provenaient ce bruit et ces cris. Dans ces nuages se dessinaient des formes d'hommes et de chevaux : celles qui ressemblaient à des hommes tenaient des lances et des épées que je distinguais nettement et que j'imaginai. J'aperçus alors un autre nuage qui ressemblait au premier et dans lequel se dessinaient des hommes, des chevaux, des armes. Ce nuage s'avança vers le premier pour le charger comme le font deux escadrons. Nous fûmes épouvantés et nous nous mîmes à implorer le ciel et à prier. Les Saqâliba se moquaient de nous et s'étonnaient de notre comportement. Nous regardâmes les deux nuages

se charger, se mêler l'un à l'autre pendant un moment, puis se disperser. Le spectacle dura un certain temps dans la nuit, puis tout disparut¹. Nous interrogeâmes le roi sur ce phénomène. Il prétendit que ses ancêtres disaient : « Ce sont des djinns croyants, d'une part, et infidèles, d'autre part ; ils se livrent bataille chaque soir et n'ont pas manqué de le faire, chaque nuit, depuis qu'ils existent. »

J'entrai dans ma tente avec un tailleur qui était au service du roi. Il était originaire de Bagdad et était venu par hasard dans cette région. Nous devions converser. Nous le fîmes pendant le temps qu'on met à lire moins de la moitié d'un septième du Coran², en attendant l'appel à la prière du soir. Soudain, nous entendîmes le muezzin, nous sortîmes donc de la tente, l'aurore pointait ! Je dis au muezzin : « À quelle prière as-tu appelé ? — À celle de l'aurore. — Et la prière de la dernière 'ishâ ? — Nous la faisons avec celle du coucher du soleil. — Et la nuit ? — Elle est telle que tu le constates. Elle a été encore plus courte, depuis elle a commencé à allonger. » Il nous raconta alors que pendant un mois il n'avait pas dormi de crainte de rater la prière de l'aurore. En effet, si on met la marmite sur le feu au coucher du soleil et qu'ensuite on prie l'aurore, on n'a pas le temps de cuire le repas.

J'ai constaté que le jour chez les Saqâliba était très long. Pendant un certain temps de l'année, le jour augmente et la nuit raccourcit, puis c'est le contraire. La deuxième nuit³, après notre arrivée, je m'assis à l'extérieur de la tente pour observer le ciel. Je n'y vis qu'un petit nombre d'étoiles, près de quinze, me semble-t-il. La rougeur du couchant⁴ n'était pas encore dissipée et la nuit était claire, si bien qu'on pouvait se reconnaître à plus d'une portée de flèche. Je vis la lune : elle n'était pas au milieu du ciel, mais montait de côté pendant un certain temps, l'aurore pointait et la lune disparaissait.

Le roi des Saqâliba me raconta qu'au-delà de son pays, à une distance de trois mois de marche, on trouvait le peuple des Wisû dans le pays duquel la nuit dure moins qu'une heure.

J'ai vu, au moment du lever du soleil, le pays rougeoyer, tout entier, terre, montagnes et tout ce qu'on distingue. Quand le soleil se lève, il ressemble à un grand nuage et la rougeur subsiste telle quelle jusqu'à ce que le soleil ait atteint le zénith. Les habitants du pays m'ont appris qu'en

hiver, la nuit était aussi longue que le jour en été, et le jour aussi court que la nuit. Si l'un d'entre nous se rendait dans le lieu dit Atil¹, à une distance de moins d'une parasange, au moment du lever du soleil, il n'avait pas le temps d'y arriver que c'était la nuit quand toutes les étoiles étaient levées et recouvraient le ciel.

Nous restâmes dans le pays jusqu'au moment où les nuits étaient devenues longues et les jours courts.

J'ai constaté que les Saqāliba tirent bon augure du hurlement des chiens², s'en réjouissent et disent qu'il annonce une année fertile bénie et heureuse. J'ai remarqué que les serpents étaient si nombreux dans le pays qu'ils s'enroulent sur une branche d'arbre à plus d'une dizaine. Les Saqāliba ne les tuent pas et les serpents ne leur font aucun mal. J'ai vu, quelque part, un grand arbre, de plus de cent coudées de haut, qui était tombé. Il avait un très gros tronc. Je m'arrêtai pour le regarder. Il bougeait, ce qui m' alarma. Je l'examinai, il y avait sur le tronc un serpent aussi long et aussi gros. Lorsque le reptile me vit, il se détacha et disparut parmi les arbres. Je partis effrayé. J'en parlai au roi et à ceux qui se trouvaient à son audience, mais cela ne les intéressa pas. Le roi me dit : « N'aie pas peur, ils ne sont pas dangereux ! »

Un jour, nous fîmes étape avec le roi. Nous pénétrâmes, mes compagnons Takin, Sūsān et Bāris, un des familiers du roi et moi, dans la forêt. Nous vîmes une petite tige verte aussi fine qu'un fuseau et plus longue, elle avait un rejet vert, avec au bout une large feuille qui s'étalait sur le sol recouvert de pousses tendres où apparaissait une baie³ dont le goût ressemblait à s'y méprendre à celui d'une grenade *imlīsī*⁴. Nous la goûtâmes et la trouvâmes délicieuse. Aussi, nous continuâmes à en chercher et à en manger.

Je constatai aussi que les Saqāliba avaient des pommes⁵ très vertes plus acides que du vinaigre de vin. Les jeunes filles en mangent pour engraisser. Je n'ai jamais vu autant de noisetiers que chez eux. Il en pousse des forêts de quarante parasanges de côté. J'ai vu aussi des arbres que je ne connais pas, très hauts, avec un tronc sans feuille, la tête ressemblant à celle des palmiers avec des palmes fines mais rassemblées. On fait une entaille dans un endroit connu du tronc, on place un récipient sous l'entaille et il y coule de la sève plus douce que le miel. Si on en boit trop, on s'enivre comme avec du vin⁶.

Les Saqāliba mangent surtout du millet et de la viande de cheval, bien que le blé et l'orge se trouvent en abondance chez eux. Celui qui cultive à la jouissance de sa récolte, le roi n'ayant aucun droit sur elle, cependant ses sujets lui donnent chaque année une peau de martre par foyer. Lorsque le roi ordonne à une troupe de partir en expédition et qu'elle fait du butin, le roi en reçoit une part. Tous ceux qui donnent un repas de noces ou invitent à un banquet doivent réserver, pour le roi, une part à la mesure du festin, un *sākbrajī*¹ d'hydromel et du blé gâté car leur terre est noire et puante. Les Saqāliba n'ont pas d'endroit où entreposer leurs vivres. Aussi creusent-ils des puits pour les conserver ; cependant, quelques jours après, ces provisions sont avariées, sentent mauvais et sont donc inutilisables.

Les Saqāliba n'ont ni huile d'olive, ni huile de sésame, ni graisse. Ils ont à la place de l'huile de poisson et tout ce qu'ils cuisent avec cette huile pue. Ils préparent une bouillie d'orge que consomment les jeunes esclaves filles et garçons. Parfois, ils cuisinent l'orge avec de la viande. Les maîtres mangent alors la viande et les jeunes filles esclaves l'orge, mais au cas où la viande est de la tête de bouc, ils leur en donnent.

Tous portent des bonnets. Lorsque le roi chevauche, il le fait seul, sans compagnie d'officier de garde ou qui que ce soit. Lorsqu'il passe dans le marché, les hommes se lèvent, ôtent leurs bonnets² et le mettent sous l'aisselle. Quand le roi est passé, ils se recoiffent. De même, tous ceux qui sont introduits auprès du roi, grands, petits et même ses enfants et ses frères, dès qu'ils le voient, enlèvent leur bonnet et le mettent sous l'aisselle. Ensuite, ils lui font un signe de tête, s'assoient, puis se mettent debout jusqu'à ce que le roi les invite à s'asseoir de nouveau. Tous ceux qui prennent place devant le roi, s'assoient sur les talons, ne sortant leur bonnet ni ne le montrant jusqu'au moment où ils ne seront plus en présence du roi, c'est alors qu'ils remettront leur coiffure.

Tous habitent dans des yourtes³. Celle du roi est très grande : elle peut abriter mille personnes ou davantage. Elle est tendue de tapis arméniens et au centre se trouve le trône du roi recouvert de brocart byzantin.

Selon la coutume, lorsqu'un enfant naît chez le fils d'un des leurs, son grand-père, et non son père, le prend en

disant : « Je suis plus en droit que son père de l'élever jusqu'à ce qu'il devienne un homme. » Si l'un des leur meurt, c'est son frère qui en hérite, et non pas son fils. J'appris au roi que ce n'était pas licite et lui expliquai comment se faisait la transmission des héritages jusqu'à ce qu'il le comprit.

Je n'ai jamais vu la foudre¹ tomber plus que dans leur pays. Quand une tente est frappée par elle, les Saqāliba n'en approchent pas et laissent tout en l'état : les hommes, les biens et autres choses qui s'y trouvaient jusqu'à ce que le temps ait tout dévasté. En effet, ils disent : « C'est une tente qui a soulevé la colère divine. »

Lorsqu'un homme en tue un autre intentionnellement, on lui inflige la loi du talion. Mais s'il l'a tué par erreur, on confectionne pour lui un coffre en peuplier, on le met à l'intérieur avec trois galettes de pain et une cruche d'eau, puis on cloue le coffre. On dresse trois perches comme les bois qui sont mis en travers dans le bât du chameau et on le suspend au centre. On dit : « Nous le plaçons entre ciel et terre pour qu'il soit exposé à la pluie et au soleil. Peut-être que Dieu le prendra en pitié. » Il reste ainsi suspendu jusqu'à ce que le temps l'ait putréfié et que les vents l'emportent.

Lorsqu'on constate qu'un homme est doué de promptitude d'esprit et a une certaine connaissance des choses, les Saqāliba disent : « Il est en droit de servir notre Seigneur. » On s'en saisit, lui passe une corde au cou et on le pend à un arbre où on le laisse jusqu'à ce qu'il tombe en morceaux². L'interprète du roi me raconta qu'un homme originaire du Sind était arrivé fortuitement dans le pays. Il resta un certain temps au service du roi. Il était vif et intelligent. Or plusieurs Saqāliba voulurent s'éloigner pour commercer et notre homme demanda au roi de partir avec eux. Toutefois le roi le lui interdit, mais le Sindi obtint l'autorisation à force d'insister et s'embarqua avec ces marchands qui le jugèrent doué de vivacité et de sagacité ; ils délibérèrent alors et dirent : « Cet homme mérite de servir notre Seigneur, nous allons donc le lui envoyer ! » Sur leur route, ils passèrent par une forêt. Ils emmenèrent l'homme, lui passèrent une corde au cou, le pendirent au sommet d'un grand arbre et, le laissant ainsi, s'en allèrent.

Lorsque ces gens se déplacent et que l'un d'entre eux veut uriner, s'il se soulage en gardant ses armes, les autres

le dépouillent de ses armes, ses vêtements et de tout ce qu'il porte. C'est une de leurs coutumes. Par contre, celui qui se dépouille de ses armes et les met de côté pour uriner, on n'attend pas à ses biens.

Les hommes et les femmes vont au fleuve pour se laver, ensemble et tout nus, sans se cacher les uns des autres. Ils ne commettent pas le péché de la chair en aucune façon, ni sous aucun prétexte. Mais celui qui se permettrait de le faire, quel qu'il fût, subirait le supplice suivant : on plante quatre piquets de fer auxquels on lui attache les mains et les pieds et on le fend avec une hache de la nuque aux cuisses. La femme subit le même supplice. On pend ensuite ces morceaux humains à un arbre. Je fis tous mes efforts pour que les femmes, à la baignade, cachent leur nudité aux hommes, mais en vain ! On exécute le voleur de la même façon que celui qui se rend coupable d'adultère.

Dans les forêts, on trouve beaucoup de miel dans des ruches que les Saqāliba ont repérées ; ils vont donc le récolter, mais parfois leurs ennemis tombent sur eux et les tuent.

Parmi ces gens, beaucoup de marchands se rendent dans le pays des Turcs d'où ils importent des moutons et dans le pays des Wisû d'où ils rapportent des peaux de martre et de renard noir.

Nous avons vu chez ce peuple une tribu de cinq mille âmes, hommes et femmes qui s'étaient tous convertis à l'islam. On les connaît sous le nom de Baranjār. On leur avait construit une mosquée en bois pour y prier. Mais comme ils ne savaient pas réciter la prière, j'appris donc à le faire à un groupe d'entre eux.

Un homme du nom de Tālūt se convertit par mon entremise. Je le baptisai Abd Allah. Mais il me dit : « Je voudrais que tu me donnes ton nom, Muḥammad. » Son épouse, sa mère, ses enfants se convertirent aussi et tous s'appelèrent Muḥammad. J'appris à cet homme à dire : « Louange à Dieu ! » et « Dis : c'est le Dieu unique³ ». Il était plus heureux de connaître ces deux versets que s'il était devenu roi des Saqāliba.

Lorsque nous arrivâmes auprès du roi, nous le trouvâmes campé près d'un point d'eau dit Khallaja ou Trois-Lacs : deux d'entre eux étaient importants et l'autre petit, mais tous étaient très profonds. Cet endroit était à une distance d'environ une parasange d'un grand fleuve qui coule

vers le pays des Khazars et qui s'appelle Atil. Sur la rive de ce fleuve, se situe un marché qui se tient assez souvent et où se vendent de nombreuses marchandises précieuses.

Takin m'avait raconté qu'un géant se trouvait dans le pays du roi. Lorsque je fus arrivé dans le royaume, je questionnai le roi à son sujet. Celui-ci me dit alors : « C'est vrai ! Il vivait chez nous, mais il est mort. Il n'était pas du pays, ni n'était un homme ordinaire. On raconte que plusieurs marchands se rendirent au fleuve Atil, fleuve à une distance d'un seul jour de marche de notre pays, comme ils le faisaient d'ordinaire. Le fleuve était en crue et avait débordé. Un jour, plusieurs marchands vinrent me trouver pour me dire : " Roi, un homme surnage sur l'eau ; s'il appartient à un peuple qui nous est proche, nous ne pouvons plus demeurer dans ce pays et nous n'avons plus qu'à partir ! " J'enfourchai mon cheval et les accompagnai jusqu'au fleuve : j'aperçus l'homme. Il avait douze coudées de haut, mesurées avec mon propre bras, une tête aussi grosse que la plus grande marmite qui soit, un nez de plus d'un empan, deux yeux énormes et des doigts de plus d'un empan. Je fus épouvanté et j'eus aussi peur que les autres. Nous lui parlâmes, mais il ne répondit pas, il ne faisait que nous regarder. Je l'emmenai chez moi et j'écrivis aux habitants de Wisû qui se trouvent à trois mois de marche de là, pour les interroger sur ce personnage. Ils me répondirent que cet homme appartenait au peuple de Gog et Magog qui se trouve à trois mois de chez eux. Ils ajoutaient : " Ils vivent nus et sont séparés de nous par la mer sur la rive de laquelle ils habitent ". Ils s'accouplent comme des bêtes. Dieu — Puissant et Majestueux —, tous les jours, fait sortir pour eux un poisson de la mer. Chaque habitant vient avec un couteau pour prendre une part suffisante de poisson pour lui et sa famille. S'il en prend plus que son content, il souffre de maux de ventre ainsi que sa famille et parfois ils en meurent tous. Lorsque ces gens se sont servis, le poisson s'en retourne et se jette à la mer. Tous les jours, la même histoire se renouvelle. Nous sommes séparés d'eux par la mer d'un côté et sur les autres côtés, ils sont entourés par des montagnes. Il y a aussi la muraille qui les sépare de la porte par laquelle ils sortaient. Lorsque Dieu — Puissant et Majestueux — veut qu'ils partent vers les pays habités, il provoque l'ouverture de la muraille, la mer disparaît et ils n'ont plus de poisson. " »

J'interrogeai encore le roi sur cet homme. Il me dit alors : « Il resta chez moi un certain temps. Aucun enfant ne pouvait le regarder sans mourir, aucune femme enceinte, sans avorter. S'il se saisissait d'un homme, il le serrait dans ses mains jusqu'à ce que mort s'ensuive. Quand j'eus conscience de la situation, je le fis pendre à un grand arbre et il mourut. Si tu veux voir ses ossements et sa tête, je peux t'accompagner. » Je dis alors : « J'aimerais bien voir cela ! » Nous partîmes à cheval vers une grande forêt où les arbres sont immenses. Le roi me précéda en direction d'un arbre sous lequel étaient tombés les ossements et la tête du géant. Je constatai que cette dernière ressemblait à une grande ruche. Ses côtes étaient plus longues que des rafles de palmier, ainsi que les os des jambes et des bras. Stupéfait, je quittai les lieux.

Le roi leva le camp du point d'eau dit Khallaja pour se rendre sur les rives du fleuve Jâwshiz où il resta deux mois. Quand il désira partir, il envoya un messager auprès du peuple de Suwâz pour lui demander de l'accompagner. Mais celui-ci refusa et se sépara en deux groupes : l'un suivit un parent allié au roi du nom de Wiragh qui s'était arrogé le pouvoir. Le roi lui envoya un messager pour lui dire : « Dieu — Puissant et Majestueux — m'a accordé la faveur de devenir musulman et de faire partie du royaume de l'Émir des Croyants. Je suis donc son esclave. Cette nation m'a investi du pouvoir. Celui qui s'oppose à moi, je le combattrai par le sabre ! » Quant à l'autre groupe, il était conduit par un prince issu d'une tribu ; il avait pour nom prince Askal et était sous l'autorité du roi des Şaqâlîba, mais n'était pas converti à l'islam. Lorsque le roi leur envoya ce message, ils craignirent sa résolution, aussi levèrent-ils le camp avec lui, vers la rivière Jâwshiz. Ce cours d'eau n'est pas large : il n'a en effet que cinq coudées d'une berge à l'autre ; l'eau arrive au nombril, par endroits aux clavicules et, en général, la profondeur est d'une taille d'homme. Les rives sont couvertes de nombreux peupliers et autres arbres.

À proximité, se trouve un vaste désert où, dit-on, vit un animal moins grand que le chameau, plus important que le bœuf, sa tête est celle d'un chameau, la queue celle d'un bœuf, le corps ressemble à celui d'un mulet, ses sabots à ceux du bœuf. Au milieu de la tête, il a une seule corne épaisse et ronde. Plus elle s'élève, plus elle va en s'effilant

jusqu'à ressembler à un fer de lance. Cette corne peut avoir de trois à cinq coudées de long, ou plus ou moins. Cet animal broute les feuilles des arbres qui sont très vertes. Lorsqu'il voit un cavalier, il fonce sur lui. Si le cheval est excellent, le cavalier ne pourra en réchapper qu'avec peine. Si l'animal le rattrape, à l'aide de sa corne, il arrache le cavalier du dos de sa monture, puis le jette en l'air et le reçoit sur sa corne. Il continue à lui faire subir ce sort jusqu'à ce que mort s'ensuive. Mais il ne fait aucun mal au cheval, en aucune manière. Les Ṣaḡālība recherchent cet animal dans le désert et dans les forêts pour le tuer. Ils montent aux grands arbres à plusieurs archers, munis de flèches empoisonnées. Lorsque cet animal arrive au milieu d'eux, ils tirent sur lui jusqu'à ce qu'ils le blessent et le tuent. J'ai vu, chez le roi, trois grands plats dont la matière ressemblait à de l'onyx yéménite. Le souverain me dit qu'ils étaient faits avec la corne de cet animal. Quelqu'un de cette région m'a appris que cet animal était le rhinocéros¹.

Parmi les Ṣaḡālība, je n'ai jamais vu personne qui ait le teint coloré. En effet, pour la plupart, ils sont malades et meurent souvent de coliques, mal qui atteint aussi leurs nourrissons.

Lorsqu'un musulman meurt ou l'époux d'une femme originaire du Khuwārizm, on le lave suivant la coutume islamique, puis on l'emporte sur un chariot précédé d'un drapeau² jusqu'à l'endroit où on l'ensevelira. Lorsqu'on est arrivé au cimetière, on enlève le corps du chariot, on le pose à terre, on trace un trait autour du cadavre, puis on le met de côté. Alors, on creuse la tombe à l'intérieur du trait. On y pratique une excavation et on ensevelit le défunt. C'est ainsi que les Ṣaḡālība opèrent aussi avec leurs morts. Les femmes ne pleurent pas sur le disparu, mais ce sont les hommes qui le font. Ils viennent, le jour du décès, se tiennent à la porte de la tente du défunt et font du vacarme en pleurant le plus atrocement et le plus sauvagement qu'il soit. Ce sont les hommes libres qui agissent de la sorte³. Lorsqu'ils ont achevé leurs lamentations, arrivent les esclaves avec des courroies de cuir tressé; alors, ils ne cessent de pleurer et de se frapper les flancs et les parties nues de leurs corps avec ces courroies jusqu'à ce qu'ils soient couverts de marques ressemblant à celles d'un fouet. Les Ṣaḡālība doivent obligatoirement planter un

drapeau devant la porte de la tente du défunt. On apporte ses armes que l'on place autour de la tombe et on continue à se lamenter deux ans durant. Ces deux années écoulées, on descend le drapeau, on se coupe les cheveux et les proches du défunt donnent un banquet qui marque la fin du deuil. Si le disparu avait une épouse, elle peut alors se remarier. Ces coutumes concernent les chefs. Quant au peuple, il ne suit que certaines de ces pratiques funéraires.

Le roi des Ṣaḡālība doit verser un tribut au roi des Khazars, soit une peau de martre par foyer de son royaume. Lorsqu'un bateau arrive du pays des Khazars à celui des Ṣaḡālība, le roi monte à bord, recense la cargaison et en prélève le dixième. Quand ce sont des Russ ou gens d'autres origines qui arrivent avec des esclaves, le roi en choisit un sur dix.

Le roi des Khazars a en otage le fils du roi des Ṣaḡālība. Il avait appris que son voisin avait une fille très belle. Il la demanda donc en mariage. Mais le roi des Ṣaḡālība s'excusa et rejeta la demande. Le roi des Khazars envoya alors des troupes qui enlevèrent la jeune fille de force. Il était juif, elle était musulmane. La jeune femme mourut chez son époux. Alors, le roi des Khazars demanda une autre fille du roi des Ṣaḡālība. Dès que celui-ci eut connaissance de cette demande, il s'empressa de marier sa fille avec le prince Askal qui lui était soumis, de crainte que le roi des Khazars ne ravit sa fille comme il l'avait fait avec sa sœur, ce qui amena le roi des Ṣaḡālība à écrire au calife pour lui demander de construire une forteresse afin de le défendre contre le roi des Khazars. Un jour, je demandai au roi : « Tu as un vaste royaume, une grande fortune et les impôts que tu lèves sont nombreux. Pourquoi as-tu donc demandé au calife de te faire construire une forteresse sur ses biens qui sont innombrables ? » Telle fut sa réponse : « Je pense que l'empire islamique est prospère et que ses biens viennent d'une source licite. J'ai donc fait cette demande pour cette raison. Si j'avais voulu construire une forteresse sur ma fortune en argent et en or, j'aurais pu le faire. Je voulais simplement m'attirer la bénédiction qui s'attache à l'argent de l'Émir des Croyants et c'est pourquoi je lui ai fait cette demande. »

LES RÛS

J'ai vu les Rûs qui étaient venus trafiquer et avaient dressé leur campement sur la rive du fleuve Atil. Je n'ai jamais remarqué d'hommes si bien faits. Ils ressemblent en effet à des palmiers. Ils sont blonds et rougeauds. Ils ne portent ni tuniques, ni caftans, mais ils mettent un vêtement qui recouvre un côté du corps et laisse une main libre. Chacun porte une hache, un sabre et un couteau dont il ne se sépare jamais. Leurs sabres ont de larges lames striées qui ressemblent à celles des Francs. Ils ont sur le corps, de l'extrémité des ongles au cou, des tatouages représentant des arbres, des figures ou autres.

Chaque femme porte, sur les seins, une boîte en fer, argent, cuivre ou or, selon la fortune et le rang de son époux. Chaque boîte a un anneau auquel pend un couteau également attaché sur la poitrine. Au cou, elles portent des colliers en or et en argent ; en effet, quand le mari possède dix mille dirhams, il fait faire un collier pour son épouse, quand il en possède vingt mille, il en fait faire deux et ainsi de suite... à chaque dix mille dirhams supplémentaires, il ajoute un collier. Aussi arrive-t-il qu'une femme ait beaucoup de colliers au cou.

Les plus prestigieux bijoux chez les Rûs sont des petits grains verts en céramique qu'on trouve sur les bateaux. Ces gens les payent très cher puisqu'un seul grain coûte un dirham. Ils enfilent ces grains en collier à l'intention de leurs épouses.

Les Rûs sont les hommes les plus sales au monde. Ils ne

se lavent ni après avoir déféqué et uriné, ni après les relations sexuelles. Ils ne se nettoient pas les mains après le repas. Ils ressemblent à des ânes errants.

Lorsqu'ils arrivent de leur pays, ils ancrent dans l'Atil qui est un grand fleuve et édifient de grandes maisons en bois sur la rive. Chaque maison abrite dix à vingt personnes, ou plus ou moins. Chaque occupant a un lit sur lequel il s'assoit. Ces gens ont de jeunes esclaves très belles destinées à être vendues aux marchands. Ils font l'amour avec elles, en public. Parfois, plusieurs d'entre eux se livrent à ce plaisir, en présence les uns des autres. Il arrive qu'un marchand soit introduit auprès d'eux pour acheter une esclave et qu'il trouve le Rûs en train de faire l'amour avec elle ; alors, il ne s'en détachera qu'après avoir trouvé son plaisir.

Chaque jour, les Rûs doivent se laver le visage et la tête dans une eau des plus sales et des plus crasseuses. En effet, chaque matin, la servante apporte un grand baquet, rempli d'eau, à son maître qui s'y lave les mains, le visage et les cheveux qu'il nettoie et peigne dans le baquet, puis il s'y mouche, y crache et fait toutes sortes de saletés possibles dans cette eau. Quand il a terminé, la servante passe le baquet à celui qui est à ses côtés pour qu'il accomplisse les mêmes gestes et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle ait fait le tour des habitants de la maison, chacun se mouchant, crachant, se lavant le visage et les cheveux dans ce même baquet.

Dès que les navires sont arrivés à leur ancrage, chaque Rûs débarque avec du pain, de la viande, des oignons, du lait et de la boisson fermentée pour se diriger vers un grand poteau dressé là, qui a un visage humain et est entouré de petites idoles, elles-mêmes cernées de pieux fichés en terre. Chaque Rûs se dirige donc vers la grande idole et se prosterne en disant : « Seigneur, je viens d'un pays lointain avec tant et tant de jeunes filles esclaves et tant et tant de peaux de martre », et il se met à mentionner toutes les marchandises qu'il a apportées. Il ajoute alors : « Je t'offre ce présent. » Puis il dépose ses offrandes devant le poteau. Il dit encore : « Je désire que tu m'accordes la faveur de m'envoyer un commerçant couvert de nombreux dinars et dirhams, qu'il m'achète tout ce que je désire lui vendre et qu'il ne soit pas en désaccord avec moi sur ce que je dirai. » Puis il se retire.

Si cet homme a des difficultés à écouler ses marchandises et que son séjour se prolonge, il apporte une deuxième, puis une troisième offrande. S'il ne peut pas parvenir à ses fins, il fait une offrande à chacune des petites idoles et leur demande d'intercéder : « Ces idoles sont les femmes de notre Seigneur, ses filles et ses fils. » Ainsi, il continue à prier, idole après idole, quémendant, sollicitant leur intercession, suppliant. Cependant, parfois, la vente lui est facile. Il dit alors : « Mon Seigneur a exaucé mes vœux, il faut donc que je le récompense. » Il sacrifie plusieurs moutons et bœufs, fait aumône d'une partie de la viande et emporte le reste qu'il dépose devant cette grande idole et les petites qui l'entourent. Il suspend la tête des bœufs et des moutons aux pieux fichés en terre. La nuit, les chiens viennent manger tout cela et celui qui a fait cette offrande dit alors : « Mon Seigneur est satisfait de moi car il a mangé les offrandes que je lui ai faites. »

Lorsqu'un Rûs tombe malade, on dresse pour lui une tente à l'écart et on le met à l'intérieur, avec un peu de pain et d'eau. Ni on ne s'approche du malade, ni on ne lui parle, ni on ne vient lui rendre visite pendant toute sa maladie et surtout s'il est pauvre ou esclave¹. Lorsqu'il est rétabli et guéri, il revient parmi eux. S'il meurt, on brûle son corps. Si c'est un esclave, on le laisse manger par les chiens et les oiseaux de proie.

Si ces gens prennent un voleur ou un brigand, ils le conduisent vers un grand arbre, ils lui mettent une corde solide au cou et le pendent. Le condamné restera ainsi jusqu'à ce qu'il tombe en morceaux, sous l'effet du vent et de la pluie.

On m'avait dit que les Rûs, à la mort de leurs chefs, accomplissaient certains rites dont le moindre était la crémation. Or je désirais vérifier. On m'apprit qu'un homme important était mort. On le mit dans sa tombe qu'on couvrit d'un toit, le temps qu'il leur fallut pour lui tailler des vêtements et les lui confectionner, soit dix jours.

Pour l'homme pauvre, on fabrique une petite embarcation dans laquelle on place le défunt, puis on le brûle. Pour l'homme riche, on rassemble ses biens qu'on divise en trois parts : une pour sa famille, une pour lui confectionner des vêtements et avec la dernière on prépare de la boisson fermentée qu'on boit le jour où sa servante se sacrifie elle-même et se fait incinérer avec son maître. Les Rûs

s'adonnent à cette boisson, nuit et jour. Parfois l'un d'eux meurt, la coupe à la main.

Lorsque le chef meurt, sa famille dit à ses jeunes esclaves, hommes et femmes : « Qui parmi vous mourra avec lui ? — Moi », dit l'un d'eux. Quand il s'est désigné, il ne peut reprendre sa parole ; quand bien même il le voudrait, on l'en empêcherait. En général, ce sont les jeunes esclaves qui se comportent de la sorte.

Donc, lorsque l'homme dont j'ai parlé plus haut mourut, on dit à ses servantes : « Qui d'entre vous mourra avec son maître ? » L'une d'entre elles dit : « Moi. » On la confia à deux jeunes esclaves qui veillèrent sur elle et la suivirent partout ; elles allèrent même jusqu'à lui laver les pieds. On s'occupa du mort, on lui confectionna des vêtements et on lui prépara tout le nécessaire. La jeune esclave, chaque jour, but et chanta, heureuse et épanouie.

Le jour où devaient être incinérés le maître et son esclave, j'étais sur la rive du fleuve où se trouvait son bateau qu'on avait retiré de l'eau et qu'on avait muni de quatre béquilles de bois de peuplier et autre ; on avait aussi placé, autour du bateau, quatre grandes passerelles en bois. Puis, on tira le bateau pour le placer dans ce bâti. Alors, les Rûs se mirent à aller et venir et à parler dans une langue que je ne comprenais pas. Le défunt était toujours dans sa tombe.

On apporta un lit qu'on plaça sur le bateau et on le garnit de matelas et de coussins de brocart byzantin. Survint une femme âgée appelée l'Ange de la Mort qui fit le lit ; elle était chargée de coudre et d'arranger le tout et c'est elle qui sacrifiait les femmes esclaves. Je vis que c'était une sorcière, corpulente et rébarbative.

Lorsqu'on fut arrivé à la tombe du défunt, on enleva la terre qui recouvrait le bois qu'on nettoya². On dégacha le corps qui était dans le vêtement qu'il portait lors de son décès. Je vis qu'il avait noirci à cause du froid qu'il faisait dans le pays. On retira la boisson fermentée, les fruits et la pandore qu'on avait mis dans la tombe. Le cadavre ne puait pas et n'avait que le teint altéré. On lui mit un pantalon, des chaussons, des bottines, une tunique et un caftan de brocart avec des boutons en or. On le coiffa d'un bonnet en brocart, garni de fourrure de martre. On l'emporta pour le mettre dans le pavillon qui se trouvait sur le bateau. On l'assit³ sur le matelas, le soutint avec les cous-

sins et on apporta de la boisson fermentée, des fruits et des plantes odoriférantes qu'on laissa avec lui. Ensuite on apporta du pain, de la viande et des oignons qu'on déposa devant lui. On amena un chien qu'on fendit en deux et qu'on jeta dans le bateau. Puis, on apporta toutes ses armes qu'on plaça à côté de lui. On prit deux chevaux qu'on fit courir jusqu'à ce qu'ils fussent en sueur, puis on les mit en pièces à coups de sabre et on jeta la chair dans le bateau. On amena deux vaches qui subirent le même sort. Ce fut ensuite le tour d'un coq et d'une poule qu'on jeta dans le bateau¹.

La jeune esclave qui voulait être sacrifiée, allait et venait, entraînait dans chaque pavillon et s'unissait au propriétaire qui lui disait : « Dis à ton maître que je n'ai commis cet acte que parce que je l'aimais ! »

Vendredi, au moment de la prière de midi, on conduisit la jeune esclave vers une espèce de cadre de porte² qu'ils avaient fabriqué. Elle mit ses pieds dans la paume des mains des hommes pour être soulevée au-dessus du cadre. Elle prononça quelques mots, on la descendit et on la souleva de nouveau. Elle fit comme la première fois. Et l'opération fut répétée une troisième fois. On lui donna une poule dont elle trancha la tête qu'elle jeta. On prit la poule et on la lança dans le bateau.

Je demandai à l'interprète ce qu'elle avait dit. Telle fut sa réponse : « La première fois qu'on l'a soulevée, elle a dit : " Je vois ma mère et mon père ", la seconde : " Je vois, assis, tous mes proches qui sont morts ", et la troisième : " Je vois mon maître assis au paradis qui est beau et vert. Il est en compagnie d'hommes et de jeunes gens et il m'appelle. Emmenez-moi vers lui ! " »

On conduisit la jeune fille vers le bateau. Elle ôta deux bracelets qu'elle portait et les donna à la femme dite Ange de la Mort, son bouteau. Elle retira également deux anneaux de cheville qu'elle portait et les donna aux deux jeunes filles qui la servaient et qui étaient les filles de la femme appelée Ange de la Mort. On fit monter la jeune fille sur le bateau, mais on ne l'introduisit pas dans le pavillon. Survinrent des hommes qui portaient des boucliers et des bâtons. Ils donnèrent à la jeune fille une coupe de boisson fermentée. Alors elle chanta et but. L'interprète me dit : « Ainsi, elle fait ses adieux à ses compagnes. » On lui donna une autre coupe. Elle la prit et

fit entendre une longue mélodie. La vieille femme la pressa de boire et d'entrer dans le pavillon où se trouvait son maître.

Je constatai que la jeune fille avait l'air égaré. Elle voulut entrer dans le pavillon, mais elle passa la tête entre le pavillon et le bateau. Alors la vieille femme lui prit la tête et la fit pénétrer dans le pavillon et entra avec elle. Les hommes se mirent à frapper les boucliers de leurs bâtons pour qu'on n'entende pas les cris de la jeune fille, ce qui aurait pu effrayer les autres jeunes esclaves et les amener à refuser de mourir avec leurs maîtres. Puis, six hommes entrèrent dans le pavillon pour tous s'unir à la jeune esclave. Ensuite ils couchèrent la jeune fille à côté de son maître. Deux d'entre eux lui saisirent les pieds et deux autres les mains. La vieille femme, appelée Ange de la Mort, passa au cou de la jeune fille une corde dont les bouts étaient croisés et la tendit à deux hommes qui la tirèrent. Elle s'approcha avec un poignard à large lame et elle se mit à l'entoncer et à le retirer, endroit après endroit, entre les côtes de la jeune fille tandis que les deux hommes l'étranglaient avec la corde et ce, jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Le plus proche parent du défunt, complètement nu, vint prendre un morceau de bois qu'il alluma, puis il marcha à reculons, la nuque tournée vers le bateau, le visage vers la foule, le brandon dans une main, l'autre posée sur l'anus. Il mit le feu au bois qu'on avait disposé sous le bateau après avoir placé la jeune fille sacrifiée à côté de son maître. Puis on apporta du gros et du petit bois ; chacun en avait un bout dont l'extrémité était enflammée et le jetait dans le bûcher qui prit feu, puis ce fut le bateau, le pavillon, l'homme, l'esclave et tout ce que contenait le navire qui s'embrasèrent. Alors un grand vent effrayant souffla, les flammes furent attisées et leur ardeur redoubla.

J'avais, à mes côtés, un Rûs que j'entendis parler à l'interprète qui se trouvait avec moi et à qui je demandai ce qu'il lui avait confié. Il me rétorqua qu'il avait dit : « Vous, Arabes, êtes sots ! » Je lui demandai la raison de ce jugement. Il répliqua : « Vous inhumez les gens que vous chérissez et que vous honorez le plus et la terre, les insectes et les vers le mangent. Nous, nous les brûlons immédiatement et ainsi ils vont au paradis sans tarder ! » Il s'esclaffa et je lui demandai pourquoi. Ce à quoi il répondit : « Son Seigneur, par amour pour cet homme, lui a

envoyé du vent pour l'enlever en un instant. » En effet, une heure n'était pas passée que le bateau, le bois, l'esclave, le maître n'étaient plus que cendres sur cendres.

Alors, on édifia, à l'endroit où était le bateau qu'on avait halé hors de l'eau, une sorte de tumulus rond, au centre duquel on ficha un grand poteau de peuplier. On y inscrivit le nom du défunt et celui du roi des Rûs et on se sépara.

Le roi des Rûs a pour coutume d'avoir dans son palais quatre cents hommes parmi ses compagnons les plus braves et les hommes de confiance. Ils doivent mourir quand le roi disparaît et sont exécutés après sa mort. Chacun a une jeune esclave qui le sert, lui lave la tête, lui prépare mets et boissons, et une autre jeune esclave qui satisfait son plaisir. Ces quatre cents hommes s'assoient au-dessous du trône royal qui est immense et incrusté de pierres précieuses. Là, prennent place quarante jeunes esclaves destinées à la couche du roi. Parfois, celui-ci fait l'amour avec l'une d'entre elles, sans quitter son trône et en présence de ses compagnons dont nous avons parlé. Si le roi veut satisfaire un besoin naturel, il le fait dans une cuvette. Quand il veut enfourcher son cheval, on le lui amène jusqu'au trône d'où il le monte. S'il veut descendre du cheval, on l'amène jusqu'au trône pour qu'il y descende directement. Ce roi a un lieutenant qui commande les troupes, livre combat aux ennemis et le remplace auprès de ses sujets.

LES KHAZARS

Le roi des Khazars qui a pour nom Khâqân¹ ne paraît que tous les quatre mois pour garder ses distances. On l'appelle le Grand Khâqân, son lieutenant se nomme Khâqân Bey et c'est lui qui commande et dirige les troupes, gère les affaires du royaume, y veille, attaque et lance des expéditions. Les princes qui sont dans le voisinage lui obéissent. Il est introduit, chaque jour, auprès du Grand Khâqân : il adopte alors une attitude modeste et fait montre d'humilié et de douceur. Il n'entre chez le roi que nu-pieds, tenant à la main du bois à brûler. Lorsqu'il a salué le roi il met, devant lui, le feu au bois et lorsqu'il a terminé de le faire, il s'assoit à droite du roi sur son trône. Il a pour lieutenant un homme appelé Kundur Khâqân et ce dernier a pour lieutenant un homme appelé Jâwshighr.

Le grand roi a pour coutume de ne pas donner d'audience publique, de ne pas adresser la parole aux gens et de ne recevoir aucun visiteur autre que ceux que nous avons nommés. C'est à son lieutenant Khâqân Bey qu'il revient d'administrer les affaires, d'infliger les châtiments et de gérer le royaume².

On a coutume, lorsque le grand roi meurt, de lui édifier une grande maison de vingt pièces dans chacune desquelles est creusée une tombe qui lui est destinée. On casse les pierres jusqu'à ce qu'elles deviennent comme de la poudre d'antimoine, on étend sur la tombe cette poudre qu'on recouvre de chaux vive. Sous la maison, passe un

grand fleuve au-dessus duquel on situe la tombe pour que, dit-on, ni démon, ni homme, ni ver, ni insecte n'y ait accès. Lorsque le roi est inhumé, on tranche la tête de ceux qui l'ont enseveli afin qu'on ne sache pas dans quelle pièce de la maison est la tombe qu'on appelle paradis. On dit : « Le roi vient d'entrer au paradis. » En effet, toutes les pièces de la maison sont tendues de brocart tissé d'or.

La coutume veut que le roi des Khazars ait vingt-cinq épouses, chacune étant une fille de roi voisin. Il les prend de gré ou de force. Il a pour sa couche soixante esclaves concubines, toutes d'une extrême beauté. Ces épouses, femmes libres ou esclaves, résident dans un palais à part, chacune ayant un pavillon recouvert de bois de teck et entouré d'une cour. Chacune possède un eunuque qui la soustrait aux regards. Lorsque le roi veut faire l'amour avec l'une d'elles, il envoie un messager à l'eunuque qui garde cette femme et celui-ci, en un clin d'œil, l'emmène au roi pour qu'il la mette dans son lit. L'eunuque reste à la porte du pavillon et lorsque le roi a terminé, il prend la femme par la main et s'en revient, sans la quitter un seul instant.

Quand ce grand roi chevauche, toute son armée chevauche avec lui, le cortège étant séparé de lui par un mille. Aucun de ses sujets ne le voit sans se prosterner face contre terre et ne lève la tête que lorsqu'il est passé.

La durée du règne des rois est de quarante ans ; si le prince régnant dépasse ce temps d'un seul jour, il est mis à mort par ses sujets et ses familiers qui prétendent alors que sa raison déclinait et que son esprit vacillait.

Lorsqu'un escadron est envoyé par le roi, il ne prend la fuite en aucune façon et sous aucun prétexte. Toutefois, s'il est vaincu, tous ceux qui reviennent vers le roi sont mis à mort. Lorsque les chefs militaires et le lieutenant du roi essuient une défaite, le roi les fait comparaître avec leurs femmes et leurs enfants. Alors, il donne ces derniers à d'autres, en leur présence, ainsi que leurs chevaux, leurs biens, leurs armes et leurs demeures. Ils sont parfois coupés en deux et crucifiés ou pendus aux arbres. Parfois aussi, quand le roi veut se montrer bienveillant, il les réduit à l'état de palefreniers.

Le roi des Khazars a une grande ville sur le fleuve Atil. L'une des rives est réservée aux Musulmans, l'autre au roi et à sa suite. Les Musulmans sont gouvernés par un officier

du roi, dit Khaz, qui est leur coreligionnaire. Les décisions à prendre, quant aux Musulmans résidant en pays khazar et ceux qui viennent pour y trafiquer, appartiennent à cet officier et il est seul à examiner leurs affaires et à rendre justice entre eux.